

ARRONDISSEMENT ADMINISTRATIF DE BRUXELLES-CAPITALE

COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

FORMATION DE LA LISTE DES JURES D'ASSISES

PROCES-VERBAL DU TIRAGE AU SORT

L'an deux mille dix-sept, le 31 janvier, nous Olivier DELEUZE assisté des membres du Collège, nous sommes réunis à la Maison communale afin d'y procéder publiquement au tirage au sort des électeurs à inscrire sur la liste préparatoire des jurés d'Assises en exécution des Articles 217 et suivants du Code judiciaire.

Au moyen de feuillets portant les chiffres de 0 à 9, pliés en quatre et déposés dans l'urne, nous avons procédé à deux tirages successifs de deux chiffres chacun :

-le premier chiffre tiré, soit ...3..., représente les unités, le second, soit...9...

représente les dizaines, le **premier nombre sortant** est donc le ...9.3...

-le troisième chiffre tiré, soit ...3..., représente les unités, le quatrième, soit ...0...

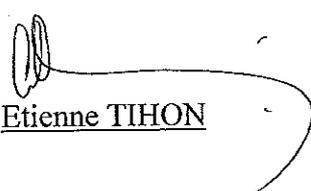
représente les dizaines, le **second nombre sortant** est donc le ...0.3...

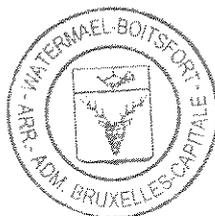
Les électeurs généraux de la commune dont les numéros se terminent par ...9.3... et par ...0.3... forment la liste communale préparatoire des jurés des Cours d'Assises.

A Watermael-Boitsfort, ce mardi 31 janvier 2017, avons dressé et signé le présent procès-verbal.

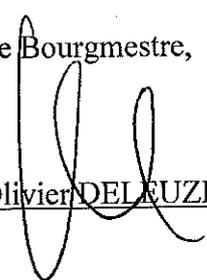
Par le Collège,

Le Secrétaire communal,

  
Etienne TIHON



Le Bourgmestre,

  
Olivier DELEUZE.